

Lajeunesse, Marcel. *Répertoire des écoles des sciences de l'information*. Montréal, AUPELF/A.I.E.S.I, 1979. 134 p.

Abdelaziz Abid

Volume 26, numéro 4, décembre 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054223ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054223ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Abid, A. (1980). Compte rendu de [Lajeunesse, Marcel. *Répertoire des écoles des sciences de l'information*. Montréal, AUPELF/A.I.E.S.I, 1979. 134 p.]

*Documentation et bibliothèques*, 26(4), 225–227.

<https://doi.org/10.7202/1054223ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1980

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

éru  
dit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Le traitement des données s'est fait sur ordinateur et c'est le format MARC (LC) qui est adopté. En ce qui concerne la langue, les titres sont en anglais, en français et en quelque 83 langues africaines. 386 éditeurs, instituts de recherches et autres organisations à vocation d'édition sont représentés dans cette seconde édition contre 188 dans la première. Le pourcentage des titres anglais est naturellement plus élevé. Les publications en arabe et en portugais ne sont pas retenues. Lorsqu'elles sont complètes, les notices peuvent comprendre jusqu'à 15 renseignements bibliographiques qui vont de l'auteur, titre, prix, au code MARC de la langue. Les éditeurs les mieux représentés sont ceux de l'Afrique du Sud (73), du Ghana (22), du Kenya (31), du Nigéria (96), de la Tanzanie (25) et du Malawi (22). Les éditeurs de langue française représentent environ 13% de l'ensemble. *Il serait très souhaitable que les pays francophones d'Afrique intensifient leur contribution à ce répertoire.*

L'introduction et toutes les explications sur le plan et les domaines couverts sont en anglais et en français. Cependant, le volume 2 (vedettes-matière) est conçu pour les besoins de la langue anglaise, si bien qu'un lecteur français doit d'abord consulter la liste des vedettes-matière en anglais et en français afin de déterminer l'équivalent anglais de la vedette. Le répertoire est bien présenté: la qualité du papier, de la typographie et de la reliure en font un instrument de référence très agréable à consulter.

En général, *Livres africains disponibles* s'adresse à toute personne intéressée par le livre publié en Afrique (chercheurs, universitaires, grand public). Plus spécifiquement, ce répertoire est destiné aux professionnels du livre: bibliothécaires, libraires et distributeurs, documentalistes, éditeurs. Si le projet de publier ce répertoire tous les deux ans se réalise, les nombreuses mises à jour qui s'imposent pour chaque édition feront de *Livres africains disponibles* un outil bibliographique de toute première classe.

Cette publication, qui couvre 37 pays africains, constitue sans aucun doute une des initiatives les plus importantes pour l'édition du livre en Afrique. En effet, lorsque

l'on sait que son équivalent pour les ouvrages disponibles chez les éditeurs de langue française ne date que de 1972, on constate que *Livres africains disponibles* vient rapidement combler une lacune qui se faisait déjà fortement ressentir.

### **Théo Nkembé**

Bibliothèque

Centre universitaire de Moncton

---

*Lajeunesse, Marcel. Répertoire des écoles des sciences de l'information. Montréal, AUPELF/A.I.E.S.I., 1979. 134 p.*

En dépit des services que peut rendre un répertoire, ce type de document est certainement celui qui soulève le moins d'enthousiasme aussi bien parmi les auteurs que chez les lecteurs. Pourtant, le *Répertoire des écoles des sciences de l'information* de Marcel Lajeunesse "accroche" le lecteur et ne saurait passer inaperçu et ce, pour plusieurs raisons.

Il a tout d'abord le mérite de remplir un vide. Aussi paradoxal cela soit-il, les écoles des sciences de l'information francophones dans lesquelles on étudie les ouvrages de référence et examine, analyse et évalue les répertoires ne disposaient pas d'un répertoire sur elles-mêmes. Il a fallu attendre la fondation de l'Association internationale des écoles des sciences de l'information (A.I.E.S.I.) en 1977 pour que l'idée d'un inventaire des écoles trouve un terrain propice. C'est donc le premier répertoire dans le domaine et il ne manque pas de porter la mention: 1ère édition. Inutile d'insister sur la nécessité de mises à jour périodiques d'un tel document!

Le répertoire se distingue par une introduction qui constitue une contribution importante à l'étude comparative de la formation des professionnels de l'information de milieux universitaires dans les huit pays couverts: Algérie (1 école), Belgique (4, plus un programme de formation continue), France (22), Maroc (1), Québec (1, les cégeps n'étant pas inclus), Sénégal (1), Suisse (1) et Tunisie (1).

M. Lajeunesse retrace dans cette introduction l'historique des écoles, dégage

les caractéristiques de leur organisation et commente leur insertion dans les structures nationales. Avant les années soixante, il s'agissait d'initiatives privées d'individus ou d'associations ayant bénéficié de l'hospitalité d'institutions plus grandes tels l'Institut catholique de Paris, le Conservatoire national des arts et métiers, l'Institut d'études sociales à Genève.

À partir des années soixante, les écoles s'insèrent dans le système universitaire (Montréal, Dakar, etc.) ou reçoivent le statut de grandes écoles nationales (École nationale supérieure des bibliothèques à Lyon, Ecole des sciences de l'information à Rabat, etc.).

L'auteur analyse brièvement (p. 11 et 12) la nature des programmes: bibliothéconomie, documentation, information et communication, informatique documentaire (il oublie l'archivistique) ainsi que leur contenu: cours, travaux pratiques, stages, mémoires, etc. et tente enfin de comparer les niveaux des études et des diplômes. Il ne fait qu'effleurer la question des équivalences, mais il va déjà trop loin. Sans définir ce qu'il faut entendre par premier, deuxième et troisième cycles en sciences de l'information (nombre d'années ou niveau des études?), il se lance dans des rapprochements et des jugements qui semblent manquer parfois de fondements.

“Quant aux instituts universitaires de technologie de France, offrent-ils des études de niveau franchement universitaire? À l'exception de l'année spéciale offerte aux licenciés dans quelques I.U.T., nous croyons qu'à l'instar de l'option techniques de la documentation des collèges d'enseignement général et professionnel québécois (CEGEP), les études des I.U.T. forment plutôt des techniciens que de véritables professionnels de calibre universitaire...” (p. 14).

Une analyse comparée du contenu des programmes des I.U.T. (Institut universitaire de technologie), des cégeps, de l'École de bibliothécaires, archivistes et documentalistes, de l'Institut supérieur d'études sociales de l'État de Bruxelles, notamment, aurait fourni des indications plus utiles sur les notions de premier cycle

universitaire, de technicien et de professionnel.

Une autre caractéristique importante de ce répertoire est l'étude qu'il consacre (p. 51-58) aux “tendances de l'enseignement en science de l'information au niveau universitaire en France”. Cette étude est amplement justifiée puisque la France, à elle seule, compte 22 écoles sur les 33 mentionnées dans le répertoire. Il ressort de ces pages qu'en dehors de l'École des Chartes et plus récemment de l'École nationale supérieure des bibliothèques, l'enseignement des sciences de l'information n'a trouvé de place ni dans les grandes écoles professionnelles ni dans les universités. Celles-ci ne connaissent pas la science de l'information et n'y verraient qu'une matière technique.

L'Institut national des techniques de la documentation et l'École des bibliothécaires-documentalistes de l'Institut catholique de Paris sont le fruit d'initiatives privées et sont, avec l'École nationale supérieure des bibliothèques et l'École des Chartes, extérieures à l'Université; ils “ont un caractère technique et professionnel prononcé, la liaison avec le monde de la recherche n'est assurée que de façon occasionnelle” (p. 52).

À partir de 1967, l'université prend place dans ce système dans le cadre des I.U.T. d'abord, de la maîtrise ensuite, du diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) et du doctorat enfin.

Le questionnaire qui a servi à la collecte des informations comporte dix questions majeures sur l'identification de l'école, de son directeur et de son directeur des études, le personnel enseignant, le personnel administratif et technique, les équipements, les étudiants, la formation (ses objectifs, sa durée et ses composantes), les caractéristiques des programmes d'études, le contrôle des connaissances, les débouchés et enfin les publications éventuelles de l'école.

Dans l'ensemble, ces questions sont clairement formulées; la compréhension de certaines d'entre elles a cependant “pu varier selon les répondants: cela est compré-

hensible, compte tenu de la diversité des terminologies utilisées dans les pays et de la nature des programmes" (p. 4).

La question relative au personnel enseignant est ambiguë: voulait-on savoir le nombre total d'enseignants à plein temps et à temps partiel et celui des professeurs spécialisés en sciences de l'information? Sinon, quelle signification donner à la distinction enseignants/professionnels? Les réponses reflètent amplement le malaise ressenti par les répondants vis-à-vis cette question.

Il aurait été utile de ne pas se contenter du nombre des professeurs mais de demander en outre le nom et la spécialité de chaque enseignant, à l'instar des directeurs et des directeurs des études. On écrit plus volontiers à un collègue dont on partage les préoccupations pédagogiques et professionnelles qu'à un directeur dont on ignore la spécialité. Le nom du bibliothécaire de chaque école aurait dû également figurer dans ce répertoire pour favoriser les échanges entre les bibliothèques.

Mais l'aspect le plus faible de ce répertoire réside dans le peu de place réservé à l'archivistique aussi bien dans l'introduction que dans l'inventaire des écoles: même l'École des Chartres n'y figure pas!

Espérons que ce répertoire fera l'objet d'autres éditions. Ceci s'impose puisqu'il faudrait l'élargir à d'autres pays tels que le Congo et le Liban, mettre à jour la liste des écoles, laquelle a déjà connu des changements (l'Institut de presse et des sciences de l'information prenant la relève de l'École nationale d'administration en Tunisie) et enfin, actualiser et compléter les données relatives aux différentes écoles.

La petite communauté des enseignants francophones en sciences de l'information ne peut que se féliciter de la publication de ce répertoire qui va permettre à ses membres, en dépit de ses limites, d'établir des contacts, de se connaître et peut-être même de coopérer.

**Abdelaziz Abid**  
École des sciences de l'information  
Rabat, Maroc

# SABINE EN SAIT LONG

## sur le Québec

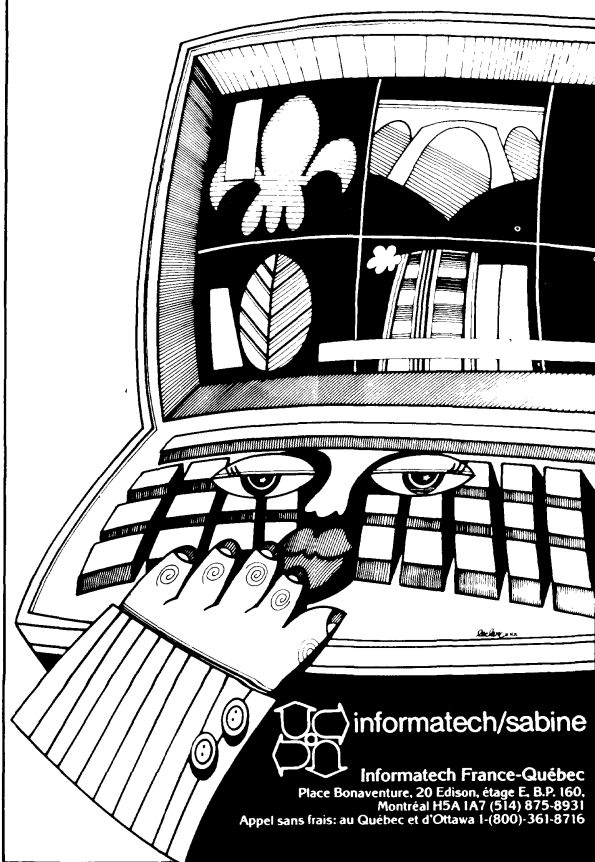
Le Québec dispose d'une foule d'informations, malheureusement fort dispersées, et qu'il était, jusqu'à présent, très difficile de retrouver!

SABINE est le nom du logiciel d'Informatech qui permet d'obtenir en quelques secondes des références se rapportant à la plupart des domaines de la recherche scientifique, des sciences humaines ou de la vie de tous les jours.

SABINE donne accès aux banques d'information québécoises: RADAR, ENVIRODOQ, CIRBADOQ, HISCA-BEQ et BIBLIOCOM.

Déjà, la plupart des centres de documentation et des bibliothèques utilisent la télé-référence et font appel aux services de SABINE.

Car, ils savent que SABINE en sait long sur le Québec!



 informatech/sabine

Informatech France-Québec  
Place Bonaventure, 20 Edison, étage E, B.P. 160,  
Montréal H5A 1A7 (514) 875-8931

Appel sans frais: au Québec et d'Ottawa 1-(800)-361-8716